

Délibération n°2025-02-01d

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.1.2

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Examen et vote des comptes administratifs 2024 Budget Annexe « Zone d'activités »

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	61
Pouvoirs	19
Votants	80

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 1<sup>er</sup> avril 2025 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

**Gilles Barbe** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Aubessard Anne-Marie	à	Jean-Pierre Saugeras	Granet Henri	à	Gilles Magrit
Betoule Philippe	à	Dominique Miermont	Lacrocq Michel	à	Jean-François Michon
Bodeveix Jean-Pierre	à	Eric Ziolo	Padilla-Ratelade Marilou	à	Pascal Montigny
Briquet Isabelle	à	Daniel Delpy	Parrain Céline	à	Christophe Arfeuillère
Brugère Jeremy	à	Jean-Marc Michelon	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Brugère Philippe	à	Pierre Chevalier	Peyrat Nathalie	à	Alain Sivade
Calla Tony	à	Gilles Barbe	Sauviat Jean-Marc	à	Philippe Pelat
Delibit Sandra	à	Tony Cornelissen	Talvard Françoise	à	Pierrick Cronnier
Devallière Sébastien	à	Martine Pannetier	Ventadour Elisabeth	à	Yoann Fiancette
Gantheil Robert	à	Philippe Roche			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Badia Maryse ; Bézanger Joël ; Bourzat Michel ; Boyer Laurence ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Galland Baptiste ; Jouve Patrick ; Le Gall Nathalie ; Le Royer Sandrine ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François (représenté) ; Repezza Guillaume ; Ribeiro Sophie ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représentée).

*Pour l'adoption des comptes administratifs, l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Philippe Roche est désigné président de séance.*

*Pierre Chevalier, président, ne participe pas au vote et n'est pas présent en salle.*

## Délibération n°2025-02-01d



Le vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2024.

Les résultats du compte administratif et du compte de gestion sont les suivants :

### FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Report 2023		4 148,74 €
		+	+
CA	Réalisé	187 645,53 €	183 496,79 €
	=	=	=
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>187 645,53 €</b>	<b>187 645,53 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2024</b>			<b>0,00 €</b>

### INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2023		€
		+	+
CA	Réalisé	181 926,79 €	181 926,79 €
<b>Total section d'investissement</b>		<b>181 926,79 €</b>	<b>181 926,79 €</b>
<b>Résultat d'investissement pour l'exercice 2024</b>			<b>0,00 €</b>

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public du SGC d'Ussel.

#### o Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	
A) <u>Résultat de l'exercice 2024</u>	- 4 148,74 €
B) <u>Résultat antérieurs reportés</u>	+ 4 148,74 €
<b>C) <u>Résultat à affecter</u></b>	<b>0,00 €</b>
D) <u>Solde d'exécution d'investissement</u> Excédent d'investissement de l'exercice 2024	0,00 €
E) <u>Solde des restes à réaliser d'investissement 2024</u> Besoin de financement Excédent de financement	0,00 € 0,00 €
<b>F) <u>Besoin de financement total (D + E)</u></b>	<b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION DU RESULTAT (C)</b>	<b>€</b>
<b>1) <u>Affectation en réserve R 1068 en investissement</u></b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) <u>Report en fonctionnement R 002</u></b>	<b>€</b>

**Délibération n°2025-02-01d**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe « Zones d'activités » 2024 dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif ;

<b>A l'unanimité</b>	
Votants	79
Pour	79
Contre	0
Abstention	0

- **APPROUVE**, à la majorité, le compte de gestion du budget annexe « Zones d'activités » pour l'exercice 2024 ;

<b>A la majorité</b>	
Votants	79
Pour	77
Contre	0
Abstention	2

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.

<b>A l'unanimité</b>	
Votants	79
Pour	79
Contre	0
Abstention	0

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 10 avril 2025**

Le Président,  
Pierre Chevalier



**Délibération n°2025-02-01d**



Envoyé en préfecture le 16/04/2025  
Reçu en préfecture le 16/04/2025  
Publié le   
ID : 019-200066744-20250410-20250201D-DE

